

Histoire du bâtiment



COMBOURG

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE ET D'UN FOYER MUNICIPAL

C'est en 1935 que la Municipalité de l'époque envisage la construction d'un foyer municipal. Si le projet initial est revu au fil du temps, les travaux débutent en 1936, sous la direction de l'architecte malouin Yves Hémar.

Ce foyer comprend à l'origine une cantine scolaire, une salle de réunion et des bains douches. Il rencontre assez rapidement un vif succès et accueille régulièrement spectacles, réunions et conférences.

Après la Seconde Guerre Mondiale, de nouveaux aménagements sont entrepris. La commune acte l'aménagement d'une salle de spectacle. Le plancher de la grande salle est surélevé de façon à créer une pente progressive du devant au fond de scène. 200 fauteuils sont également installés.

La configuration post-guerre restera celle que nous connaissons aujourd'hui, même si des travaux de rénovation furent entrepris pour maintenir cet équipement aux normes.

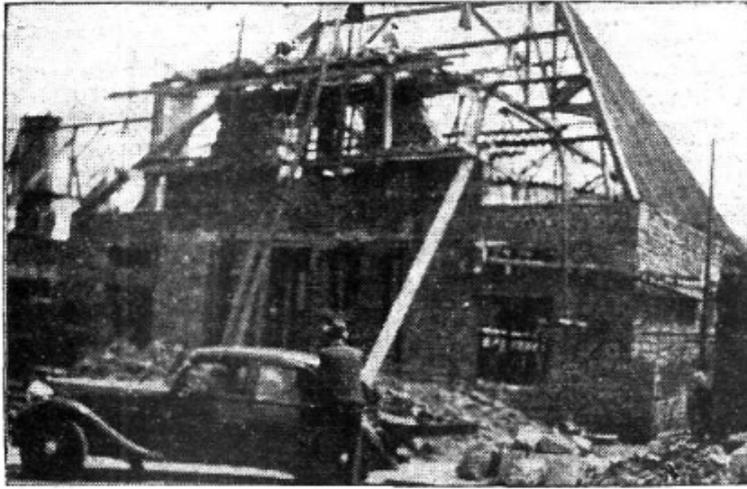
Au cours de ses 50 années d'exercice, le foyer municipal « Le Royal » aura considérablement contribué au développement culturel local. Projections de films, représentations théâtrales et autres conférences étaient chaque année au programme du Royal qui fut particulièrement apprécié à l'époque pour son confort et son emplacement au cœur de ville.

La fréquentation du Royal diminua lentement jusque dans les années 90. La Municipalité ferma définitivement les portes de l'établissement au milieu des années 90. Il est désaffecté depuis cette date.

Les salles associatives du Boulevard du Mail, jouxtant la salle de spectacle, continuèrent à être régulièrement utilisées.

Œuvre atypique, d'une grande qualité architecturale, le foyer municipal est l'unique témoin, à l'échelle de la ville, du régionalisme moderne cher à l'entre-deux-guerres.

D'HEUREUSES TRANSFORMATIONS A COMBOURG



(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)

Un aspect des travaux de construction du Foyer municipal.

Les halles de notre vieille cité ne sont plus qu'un souvenir. Ce n'est pas sans une certaine émotion que les vieux Combourgeois les ont vu disparaître.

La pioche du démolisseur est sans aucune pitié, aussi les halles, vestiges du Combourg antique ont-elles, après avoir bravé les siècles, disparu à leur tour.

Aujourd'hui, l'emplacement des halles représente une vaste place bien aérée, qui permet une circulation facile.

Les services de la voirie se sont empressés de niveler et de macadamiser cette place qui certainement est la plus belle de notre ville.

La municipalité, dont l'activité et le dévouement méritent une fois de plus d'être signalés, a su mener à bien la très lourde tâche qu'elle s'était imposée c'est-à-dire l'installation du service d'eau et du tout à l'égout. Inutile de dire que de gros frais ont dû être engagés pour cette réalisation, mais il est de notoriété que l'eau et les égouts se révélaient indispensables. Déjà de nombreux particuliers possesseurs d'un

compteur jouissent de ces grandes commodités; quelques semaines encore et tous les travaux de branchement seront terminés.

Boulevard du Nord s'élève le foyer municipal. Les ouvriers de l'entreprise Chauvin dirigés par le sympathique contremaître Jean Delabrosse, travaillent activement à l'achèvement de l'imposant bâtiment qui abritera la cantine scolaire, la salle de spectacles et les douches. Ce bâtiment recouvrira une superficie de 680 mètres carrés. La salle de théâtre mesurera 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur; la route atteindra la hauteur de 6 m. 90. Les dimensions de la scène seront de 10 m. sur 6 m. 50.

Si l'on ajoute à tous ces travaux, la construction de plusieurs chemins ruraux, l'aménagement des routes de la gare et de Dol, l'on se rendra compte que Combourg n'est pas en léthargie, bien au contraire, les travaux ne manquent pas, neureuse consolation pour nos ouvriers au milieu de la période critique que nous subissons actuellement.

COMBOURG L'INAUGURATION DU FOYER MUNICIPAL

Dimanche après-midi a eu lieu, au Foyer Municipal, la séance inaugurale de la salle de spectacles.

Une foule d'environ 500 personnes remplissait les divers fauteuils. Parmi cet auditoire imposant, nous avons remarqué au hasard : MM. Bohuon, maire et conseiller général; les conseillers municipaux; Lecroc, conseiller d'arrondissement; Leuret, président des A. C. de l'U. N. C.; Bernardy, président des A. C. non pensionnés; Desouches, maire de Meillac; Guelé, maire de Bonnemain; Blaie, maire de Lourmais; Mancellier, maire de Saint-Léger; Keyrao, ingénieur du service vicinal; Gourdin, percepteur; Treuil, receveur principal de l'enregistrement; Bourgeois, contrôleur des indirectes à Hédé; Met, expert à Dingé; Bienvenu et Durand, directeurs d'écoles; Buan, instituteur honoraire; Lamotte, chef de brigade; Foutel, greffier; Valet, secrétaire de mairie; Le Bever, chef de secteur électrique; Lauvray, ingénieur agronome; Ravault, ingénieur, etc...

Le programme présenté par M. Rossi fut apprécié comme il se devait. La première saison se présente sous les plus heureux auspices.

Une comédie parfaitement interprétée et le joli film : « Pepe le Moko » connurent l'approbation unanime de l'auditoire.

Chacun se sépara enchanté, en se donnant rendez-vous à dimanche pour applaudir la délicieuse opérette d'Offenbach : « La vie parisienne ».

COMBOURG

POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER MUNICIPAL

Dimanche matin, au cours d'une réunion à la Mairie, le Conseil municipal a adopté le projet de construction d'une cantine scolaire et d'un foyer municipal et a autorisé M. le Maire à signer l'acte de vente, du Bureau de Bienfaisance à la commune, d'un terrain sis boulevard du Nord et des bâtiments y construits à usage d'école et de préau.

Ce terrain, placé en plein cœur de la ville, ne pouvait être mieux choisi pour la construction d'une salle des fêtes et d'une cantine scolaire.

En outre des conditions stipulées au contrat, la vente a été consentie moyennant un prix total de 25.000 francs.

Nous rappelons aux architectes du département que les avant-projets doivent être déposés au secrétariat de la Mairie avant le 31 janvier.

COMBOURG

FONCTIONNEMENT DES BAINS-DOUCHES. — Les bains-douches installés au Foyer municipal seront mis en service samedi 27 mai, à 14 heures. Ils fonctionneront régulièrement chaque samedi, de 14 à 19 heures, et le dimanche, de 7 à 11 heures, sous la surveillance du gardien du Foyer. Le prix est fixé à 2 francs par personne et par douche.

CINEMA DU FOYER. — Samedi et dimanche, à 20 h. 30, programme de choix avec *L'Affaire Lafarge*.